



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Numéro du produit** 18514

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Protège la surface des phares contre le dommage causé par les rayons UV.

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Energizer Trading Ltd  
 Sword House  
 Totteridge Road  
 High Wycombe  
 HP13 6DG  
 UK  
 Tel: +44 845 602 1995  
 euregulatory@energizer.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** +44 1495 350234  
 Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00  
 Vendredi: 8.30 - 15.30

**Numéro d'appel d'urgence national** Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.  
 Luxembourg Tel: (+352) 8002-5500

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Acute Tox. 4 - H302 Eye Irrit. 2 - H319

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

<b>Mention d'avertissement</b>	Attention
<b>Mentions de danger</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P102 Tenir hors de portée des enfants. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Contient</b>	1-hexanol
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P330 Rincer la bouche.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### **3.2. Mélanges**

<b>1-hexanol</b>	<b>50 - 100%</b>
Numéro CAS: 111-27-3	Numéro CE: 203-852-3
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 3 - H226	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 4 - H312	
Eye Irrit. 2 - H319	
<b>2-(2-butoxyéthoxy)éthanol</b>	<b>25 - &lt;50%</b>
Numéro CAS: 112-34-5	Numéro CE: 203-961-6
<b>Classification</b>	
Eye Irrit. 2 - H319	

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

<b>toluène</b>	<b>0.025 - &lt;0.25%</b>
Numéro CAS: 108-88-3	Numéro CE: 203-625-9
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Repr. 2 - H361d	
STOT SE 3 - H336	
STOT RE 2 - H373	
Asp. Tox. 1 - H304	
Aquatic Chronic 3 - H412	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Inhalation</b>	Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Contact cutané</b>	Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Somnolence. Vertiges.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré. Nocif en cas d'ingestion. Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
<b>Contact cutané</b>	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Irritant pour les yeux. Des particules dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.
------------------------------	---

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

<b>Précautions d'utilisations</b>	Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.
<b>Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail</b>	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
--------------------------------	--

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

###### **2-(2-butoxyéthoxy)éthanol**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 ppm 67,5 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 15 ppm 101,2 mg/m<sup>3</sup>

###### **toluène**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 20 ppm 77 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 100 ppm 384 mg/m<sup>3</sup>

D

D = Absorption de peau.

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



<b>Contrôles techniques appropriés</b>	Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.
--	---

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.
--------------------------------------	--

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.
-----------------------------	---

<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
--	---

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

<b>Aspect</b>	Lingettes imprégnées.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	Indéterminé.
<b>Point de fusion</b>	Indéterminé.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	65.6°C : Liquide.
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Indéterminé.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Indéterminé.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	Indéterminé.
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.
<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Indéterminé.
<b>Température de décomposition</b>	Indéterminé.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

#### **9.2. Autres informations**

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Autres informations** Aucune information requise.

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1. Réactivité**

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### **10.2. Stabilité chimique**

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas.

#### **10.4. Conditions à éviter**

**Conditions à éviter** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

#### **10.5. Matières incompatibles**

**Matières incompatibles** Aucun connu.

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

**Produits de décomposition dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Gaz ou vapeurs toxiques.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicité aiguë - orale**

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Nocif en cas d'ingestion.

**ETA orale (mg/kg)** 1.402,69

##### **Toxicité aiguë - cutanée**

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**ETA cutanée (mg/kg)** 2.922,27

##### **Toxicité aiguë - inhalation**

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

##### **Sensibilisation respiratoire**

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Sensibilisation cutanée**

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### 1-hexanol

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 720,0 mg/kg

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 720,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 1.500,0

**Espèces** Lapin

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Information du dossier REACH.

**ETA cutanée (mg/kg)** 1.500,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** CL<sub>50</sub> >21 mg/l, Inhalatoire, Poussières/brouillard, Rat Information du dossier REACH.

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Non irritant. Information du dossier REACH.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 ml, 21 jours, Lapin Provoque une sévère irritation des yeux. Information du dossier REACH.

##### Sensibilisation cutanée

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Sensibilisation cutanée** Test de Draize - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Information du dossier REACH.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Dépistage - NOAEL 1127 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité maternelle:, Tératogénicité: - NOAEL: 1000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEL 1127 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH.

## 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2.410,0

**Espèces** Souris

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 2.410,0

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 27.640,0

**Espèces** Lapin

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Information du dossier REACH.

**ETA cutanée (mg/kg)** 27.640,0

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 ml, 1 heure, Lapin Information du dossier REACH. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Eye Irrit. 2 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Essais de génotoxicité - in vitro** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité maternelle: - NOAEL: 633 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat Information du dossier REACH. Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

### toluène

#### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5.580,0

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 5.580,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 12.267,0

**Espèces** Lapin

**ETA cutanée (mg/kg)** 12.267,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Toxicité aiguë inhalation (CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)** 25,7

**Espèces** Rat

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Information du dossier REACH.

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)** 25,7

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Dose: 0.5 ml, 4 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2). Score œdème: œdème très léger - à peine perceptible (1). Information du dossier REACH. Irritant pour la peau.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 ml, 7 jours, Lapin Information du dossier REACH. Irritant pour les yeux.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Essais de génotoxicité - in vitro** Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Information du dossier REACH.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOAEC 1200 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Etude sur deux générations - NOAEC 2000 ppm, Inhalatoire, Rat P Information du dossier REACH.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité maternelle:, Toxicité pour le développement: - NOAEC: 750 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré毒ique pour les poissons. Néanmoins, des déversements fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### Informations écologiques sur les composants

#### 1-hexanol

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 97.2 - 97.5 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 24 heures: 201 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 79.7 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH.

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 21 jours: 6.8 - 13 mg/l, Daphnia magna Méthode par le calcul. Information du dossier REACH.

#### 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 1300 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin) Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** NOEC, 48 heures: ≥100 mg/l, Daphnia magna CE<sub>50</sub>, 48 heures: >100 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** NOEC, 96 heures:  $\geq 100$  mg/l, *Desmodesmus subspicatus*  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - microorganismes** EC<sub>10</sub>, 30 minutes:  $> 1995$  mg/l, *Boues activées*  
Information du dossier REACH.

### toluène

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 5.5 mg/l, *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel)  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 2 jours: 3.78 mg/l, *Ceriodaphnia dubia*  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 3 heures: 207 mg/l, *Chlorella vulgaris*  
Information du dossier REACH.

#### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 40 jours: 1.39 mg/l, *Oncorhynchus kisutch* (Saumon coho)  
Information du dossier REACH.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 7 jours: 3.23 mg/l, *Ceriodaphnia dubia*  
NOEC, 7 jours: 0.74 mg/l, *Ceriodaphnia dubia*  
Information du dossier REACH.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### 1-hexanol

**Biodégradation** Eau - Dégradation 61 - 77%: 30 jours  
Information du dossier REACH.  
Eléments de preuve.

#### 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

**Biodégradation** Eau - Dégradation (~85%): 28 jours  
Information du dossier REACH.  
La substance est facilement biodégradable.

### toluène

**Phototransformation** Air - TD<sub>50</sub> : 2.59 jours  
Information du dossier REACH.

**Biodégradation** Eau - Dégradation 81%: 5 jours  
Information du dossier REACH.  
Eléments de preuve.  
La substance est facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### Informations écologiques sur les composants

#### 1-hexanol

**Coefficient de partage** log Pow: 1.8 Information du dossier REACH.

#### 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

**Coefficient de partage** log Pow: 1 Information du dossier REACH.

#### toluène

**Potentiel de bioaccumulation** FBC: 90, Leuciscus idus (ide mélanote) Information du dossier REACH.

**Coefficient de partage** log Pow: 2.73 Information du dossier REACH.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

### Informations écologiques sur les composants

#### 1-hexanol

**Mobilité** Soluble dans l'eau.

#### 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

**Mobilité** Miscible à l'eau.

#### toluène

**Mobilité** Soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### 1-hexanol

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### toluène

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac** Non applicable.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la convention Marpol 73/78 et**  
**au recueil IBC**

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

## Armor All® Kit de rénovation d'optiques de phares – Lingette Etape 2 pour protection imperméabilisante anti-UV

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. ETA: Estimation de la toxicité aiguë DNEL: Dose dérivée sans effet. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane). PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. FBC: Facteur de bioconcentration.
<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Acute Tox. 4 - H302, Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul.
<b>Commentaires sur la révision</b>	Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise // Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.
<b>Date de révision</b>	19-03-20
<b>Révision</b>	1
<b>Remplace la date</b>	30-01-18
<b>Numéro de FDS</b>	1180
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d Susceptible de nuire au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.